



- Création
- Information
- Équité
- Itinéraire
- Diversité
- Recherche
- Entreprise
- Projet
- Citoyenneté
- Solidarité
- Rayonnement
- Humanisme
- Mobilité
- Environnement
- Arbitrage
- Innovation
- Politique
- Emploi
- Pollution
- Rupture
- Consommation
- Ouverture
- Développement
- Centralité
- Communication
- Confluence
- Identité
- Habitat
- Participation
- Concertation
- Loisirs
- Culture
- Insertion
- Intégration

# Millénaire **trois**

Cahier n°21 - Septembre 2000

Une agglomération  
compétitive et rassemblée  
21 priorités pour  
le 21<sup>ème</sup> siècle

Inventons les années 2000!





*" En lançant la démarche Millénaire 3, je pensais que mon rôle d'homme politique était de fixer clairement le cap à suivre, d'affirmer, sur la durée, une volonté de construire un projet d'agglomération qui soit une véritable vision politique, mais aussi de m'appuyer sur les acteurs, forces vives et société civile, pour nourrir le processus d'élaboration du projet, redonnant de la sorte toute sa place au débat public contradictoire.*

*Rôle prééminent du politique et ouverture sur la société sont indissociables. Que l'un des deux termes de l'équation soit abandonné, et c'est tout le processus qui s'arrête. "*

*Raymond BARRE* *Président du Grand Lyon*

# pourquoi un projet



- **la nouvelle donne**

Le contexte d'unification européenne, de mondialisation des échanges et de renouvellement des technologies est porteur de nouvelles perspectives de développement économique, social et culturel pour l'agglomération lyonnaise. Mais aussi de risques.

L'avenir n'est pas écrit à l'avance, il se construit. Pour cela il faut à la fois s'efforcer de comprendre le monde en devenir, d'identifier les opportunités et les contraintes qui se présenteront demain, et bâtir en conséquence une stratégie d'actions à moyen terme, se développant dans deux directions...

- **mobiliser les énergies autour de quelques visions simples et fortes**

La réflexion a impliqué les élus et les services du Grand Lyon autour de la mission Prospective et Stratégie d'agglomération chargée d'animer la démarche " Millénaire 3 ", mais aussi leurs partenaires, de nombreux habitants de l'agglomération, ainsi que des experts dont le rôle était de bousculer les certitudes pour aider à construire les visions d'avenir à la fois ambitieuses et réalistes sans lesquelles les actions futures manqueront d'impact. Les débats menés au cours de nombreuses réunions ont été riches et ouverts, et en même temps ils ont fait émerger un grand nombre d'idées simples, communes à tous, jouant pleinement leur rôle de mobilisation des énergies.

# d' agglomération ?



D'une part, un effort permanent de conception d'une cité innovante, équilibrée et où il fait bon vivre doit être conduit. Les actions en faveur de l'enseignement, de la culture et des loisirs, le plan des déplacements urbains, la politique de revitalisation des quartiers et toutes les actions de proximité témoignent de cette volonté collective.

D'autre part, l'agglomération lyonnaise, qui a les moyens de jouer un rôle international, doit faire preuve d'ambition européenne pour l'avenir. A cet égard, le développement des coopérations avec les grandes villes de Rhône-Alpes, mais aussi avec Genève, Marseille, Turin, Barcelone et Gênes est essentiel.

- **une action collective au service de l'avenir**

Ces deux objectifs, loin de s'opposer, sont au contraire complémentaires. En effet, le rayonnement ne se décrète pas ; il est le fruit d'une société locale à la fois solidaire et entreprenante, inventive, ouverte, une société multiple et en mouvement.

Les évolutions de la société lyonnaise doivent donc être favorisées afin qu'elles acquièrent un sens collectif, pour enrichir l'identité de l'agglomération et concevoir un projet stimulant pour tous.

Voilà pourquoi, à la veille du troisième millénaire, **la Communauté urbaine a pris l'initiative d'une grande réflexion sur l'avenir de l'agglomération, dont le champ d'application dépasse ses compétences et son territoire, et auquel elle a proposé d'associer tous les acteurs de la métropole lyonnaise.** Cette démarche baptisée "Millénaire 3" a identifié les grandes évolutions de la société, l'émergence des nouveaux besoins, mais aussi les dysfonctionnements et les rigidités internes à l'agglomération lyonnaise qui freinent les adaptations nécessaires et peuvent conduire à des blocages voire des ... ruptures.

- **l'homme au cœur de la réflexion et du projet d'agglomération**

Le thème de l'homme a été retenu pour servir de fil conducteur à l'ensemble de la démarche et de la réflexion, et ce pour trois raisons :

- au moment où l'agglomération lyonnaise s'engage dans le troisième millénaire, il est essentiel qu'elle ait conscience de son identité, et des valeurs qu'elle peut mobiliser pour construire son avenir. Or, l'humanisme est un des éléments de l'identité lyonnaise ; un humanisme pluriel, composé de sensibilités diverses et capable d'ouverture.

- la mondialisation des échanges et les progrès extraordinaires des technologies de l'information et du vivant sont des mouvements irréversibles qui bouleversent les bases de notre économie et de notre société. Il en résulte un peu partout des craintes légitimes, qui se traduisent par des réflexes de repli sur les communautés, ou encore par des attitudes de méfiance à l'égard de l'Europe. Cela invite à replacer l'homme et ses préoccupations au cœur de la réflexion et des projets.

- enfin, nous entrons dans l'ère de l'information. La dynamique économique est fondée d'abord sur la valorisation de l'intelligence et l'innovation. L'expression " il n'y a de richesse que d'hommes " n'a jamais été aussi vraie. C'est sur la mobilisation des hommes et de leurs potentiels qu'il faut bâtir la stratégie.

Telle est l'ambition qui nous guide dans la démarche " **Millénaire 3** " .

**Millénaire 3**



# la démarche participative

## ● La prospective partagée

Le travail de démythification de la prospective, qui ne doit plus être réservée aux seuls experts, a été au centre de la démarche Millénaire 3.

Quand a été engagée en décembre 1997 l'élaboration d'un projet d'agglomération centré sur l'homme afin d'identifier les défis que l'agglomération doit relever pour tenir la place qui doit être la sienne à l'entrée du 3ème millénaire, mais aussi les freins, les obstacles, les risques de rupture à surmonter pour réussir ce positionnement international, personne ne s'attendait à une telle réceptivité, à une telle mobilisation, à une telle appropriation, même si tous les espéraient vivement.

## ● De nombreux acteurs mobilisés

Que ce soit lors des journées de prospective dont l'objectif était d'aborder les principaux problèmes de société à affronter ou à l'occasion des réunions des groupes de travail chargés d'élaborer des propositions de stratégies de réponse aux défis, puis des politiques concrètes à mettre en œuvre, la démarche participative a suscité l'intérêt et l'adhésion de beaucoup.

Elle a été menée en partenariat avec tous les groupes représentatifs de la diversité de notre agglomération : mondes institutionnel, économique, universitaire, associatif, sans oublier les agents du Grand Lyon, afin de bâtir une histoire et une culture commune. C'est ainsi que plus de 1500 personnes ont donné de leur temps, apporté leur pierre à la réflexion collective et permis de faire émerger des vues d'avenir communes. Grâce à cette participation exemplaire, un lieu de débat citoyen, qui manquait à la métropole, a été créé. Et la dimension collective et partagée de la démarche ne s'arrêtera pas là.

Parallèlement, des entretiens permettant de recueillir les sentiments des principaux responsables institutionnels de l'agglomération sur les propositions de stratégies de réponse ont permis d'associer formellement à la démarche les partenaires importants que sont l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, l'Université, les Chambres consulaires, le Patronat, les syndicats, les mondes culturel et cultuel.





- **Des outils de communication**

La lettre Millénaire 3, support de communication régulier diffusé aujourd'hui à plus de 7000 exemplaires, rend compte de l'avancement de la démarche et est ouverte aux expériences, projets et initiatives similaires menés dans d'autres lieux, par d'autres organismes ou d'autres individus.

Les cahiers "Millénaire 3" dont l'objectif est de donner à tous une base commune de connaissance sur les grandes thématiques explorées, sont un autre moyen de partage de l'information et d'expression des points de vue, en versant au débat des textes de référence ou des études spécifiques pour chaque thème.

Enfin, depuis septembre 1998 le site [www.millenaire3.com](http://www.millenaire3.com) offre un forum citoyen, lieu d'expression et de débat permanent.

- **Apprendre des autres villes européennes**

De nombreuses autres agglomérations européennes se posent aussi aujourd'hui la question de leur stratégie de développement.

C'est pourquoi à l'initiative de Lyon, un groupe de travail a été mis en place dans le cadre des Eurocités. Il s'agit de connaître et de mieux comprendre les démarches engagées dans les grandes villes européennes afin qu'elles échangent leurs expériences, apprennent les unes des autres et ainsi capitalisent leurs savoirs et savoir-faire pour être mieux armées individuellement et collectivement.

Les 15 "newsletters" Métropoles européennes en projet diffusées à 6000 exemplaires présentent les stratégies de développement des villes ayant participé à cette réflexion des "Eurocités".



Le Grand Lyon place l'Homme au cœur de son projet



# le projet !

## Une démarche collective permanente pour un projet partagé

Les résultats de la réflexion résumés en cinq axes stratégiques montrent que les attentes se portent autant sur le "Comment faire ?" que sur le "Que faire ?". Il n'y a pas en effet de recettes miracles. Le projet d'agglomération est une construction permanente, et, pour l'adapter aux mutations en cours mais surtout à venir, l'essentiel est de permettre aux aspirations, aux projets et aux ambitions de se concrétiser.

Il ne s'agit donc pas simplement d'apporter des réponses toutes faites aux défis du futur ; mais plutôt d'initier et d'alimenter une démarche, une manière de construire et d'organiser les conditions collectives de l'élaboration du débat public, **les citoyens devenant partie prenante du processus**. C'est une révolution que nous, élus ou fonctionnaires, engageons, particulièrement en tant que puissance publique, en reconnaissant que nous n'avons pas la solution à tous les problèmes mais que notre mission est d'aider à imaginer et à mettre en œuvre des solutions construites collectivement. Ceci implique de prendre des risques, de faire confiance, ce qui n'est pas toujours facile pour les "responsables" que nous sommes.

Et surtout cela demande une inversion de notre système de pensée, puisque, dans le cadre des axes stratégiques, nous devenons des médiateurs, des "metteurs en réseau", des agents de développement permettant de construire collectivement des réponses spécifiques à des questions universelles plutôt que des responsables détenant la vérité et décidant en lieu et place des acteurs.

Après avoir été des pourvoyeurs de services urbains et des aménageurs du territoire, nous devenons désormais aussi des inspirateurs et des facilitateurs du développement global, soucieux de croissance économique pour avoir les moyens de nos ambitions, mais aussi de cohésion sociale donc de création d'emplois et d'actions tendant à renforcer le lien social.

Dans le même temps nous devons veiller à améliorer la qualité environnementale de la cité pour la rendre plus agréable à vivre et donc plus attractive. Le thème de l'Homme retenu comme "fil rouge" de notre démarche est particulièrement adapté à cette ambition. Nous devons à la fois reconnaître les individus et leurs projets, et construire un grand dessein collectif aspirant à promouvoir une vision humaniste de la ville. Cela permet de **redonner du sens à l'action publique**. Le besoin d'un vrai projet politique est une aspiration largement partagée dans notre monde en profonde mutation.

Les trois ans de la démarche ont montré que l'agglomération lyonnaise et ses habitants possèdent à la fois les moyens et la volonté de construire un avenir réussi, ouvert sur le monde, et répondant aux aspirations de tous.



# 199910

## Millénaire



...OUVERTE AUX CULTURES ET AU MONDE

p.8

...ATTRACTIVE, AGRÉABLE À VIVRE

p.10

...FAVORISANT L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

p.14

### UNE AGGLOMÉRATION...

...FAVORISANT LES APPRENTISSAGES TOUT AU LONG DE LA VIE

p.16

...METTANT EN ŒUVRE UNE DÉMOCRATIE PLUS PARTICIPATIVE

p.18





# ...ouverte aux cultures et au monde

reconnaisant l'Homme dans sa culture, son identité,  
sa mémoire et son histoire personnelle

Tout à la fois sociaux, économiques et culturels, les enjeux liés à la capacité de s'ouvrir au monde sont multiples : connaître les autres cultures pour mieux se connaître et ainsi se reconnaître ; se confronter aux autres pour mieux aborder la mondialisation ; accueillir pour mieux attirer et retenir les compétences et les talents ; au-delà de l'élitisme et du prestige, fonder le rayonnement de la métropole sur des manifestations populaires et sur des projets issus de la vie sociale métropolitaine ; en un mot s'enrichir des différences mutuelles.

Retrouver le sens d'un dialogue direct entre les cultures sera un des grands enjeux de l'humanité dans les années à venir.

Aujourd'hui, cette ouverture est un facteur majeur de cohésion sociale. Plusieurs centaines de milliers d'habitants d'origines ethniques, culturelles, religieuses et nationales diverses sont présents depuis des années ou des décennies dans l'agglomération et s'y enracinent. Ce n'est que si chacun adopte une attitude d'ouverture, de dialogue et de reconnaissance des cultures et des différences que cette mutation rapide, souvent brutale, sera enrichissante et bénéfique pour l'agglomération lyonnaise, et non facteur de tensions voire de ruptures au sein de la société lyonnaise.

C'est aussi une condition essentielle du développement économique de la région lyonnaise. Dans toute son histoire, Lyon n'a jamais autant rayonné que quand elle s'est ouverte au monde.

A l'heure de la mondialisation, aucune entreprise ne peut assurer le succès international de ses activités sans s'ouvrir et s'adapter aux cultures de ses différents partenaires étrangers. La capacité à dialoguer avec d'autres cultures devient un enjeu central pour l'entreprise toute entière et pas seulement pour l'équipe dirigeante.

Enfin, l'ouverture culturelle de la société lyonnaise est indispensable pour que notre métropole attire et retienne les élites économiques, intellectuelles et culturelles, les créateurs de toutes sortes et les entrepreneurs, les personnes qui sont à la pointe du changement social et culturel ; bref, toutes celles et tous ceux qui peuvent contribuer à faire de Lyon une métropole en phase avec son temps.



## 1- une métropole intégratrice

Le chemin de l'intégration est long. Il passe d'abord par l'insertion qui s'appuie sur la reconnaissance des histoires personnelles, des mémoires, des identités et des différentes cultures.

Les politiques sportives, culturelles et socio-éducatives sont des leviers puissants de cette intégration progressive. La mise en œuvre de la loi Chevènement par la Communauté urbaine offre une opportunité nouvelle de définir des politiques sportives, culturelles, et socio-éducatives d'agglomération en faveur de cet objectif. Le centre Maguy Marin à Rillieux la Pape, les projets du centre de formation aux Arts de la Rue de Zanka à Oullins, de l'Escale (Peuplements et migrations) à Vaulx en Velin, ou de Quai des Ludes (ludothèque et centre de formation aux métiers du jeu) à Lyon, sont des exemples parmi beaucoup d'autres de ce qui doit être encouragé.

## 3- une métropole accessible et accueillante

Nous devons optimiser l'accessibilité du "carrefour lyonnais" en renforçant les infrastructures, les réseaux de télécommunications (infostructures) et les équipements d'accueil et de desserte de la métropole :

- contournements autoroutiers et ferrés (fret),
- liaisons ferroviaires mixtes fret et grande vitesse Rhin – Rhône et Lyon – Turin – Milan – Venise,
- Aéroport Saint Exupéry avec l'objectif de réaliser un véritable aéroport intercontinental (ouverture de liaisons vers le Sud-est asiatique, l'Amérique du sud...),
- salle 3000 (Palais des Congrès de la Cité Internationale),
- Eurexpo,
- nouvelle cité scolaire internationale.

## 2- une métropole internationale reconnue

L'agglomération lyonnaise constitue un pôle de développement à vocation européenne et internationale et présente un intérêt stratégique majeur pour la Région Rhône-Alpes (le Réseau des huit villes centre constitue une armature urbaine forte et un atout de la Région en Europe) et pour la France en Europe (Diamant alpin : Lyon – Genève – Turin ; Alliance méditerranéenne : Lyon – Marseille – Barcelone – Gênes ; réseau des Eurocités). Son positionnement et son rayonnement international passent par :

- le renforcement de son potentiel scientifique et universitaire notamment dans les domaines nouveaux, en développant la coopération, la concertation et la coordination,
- le développement de ses fonctions supérieures, de ses pôles d'excellence et de ses centres de décision,
- l'accueil de nouvelles structures internationales, en particulier d'organismes non gouvernementaux,
- le développement du programme de conférences internationales et diplomatiques, conformément aux souhaits du Ministère des Affaires Etrangères,
- l'organisation de manifestations de rayonnement international : Biovision, Doc Forum, ...
- le développement touristique appuyé sur le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO et la valorisation de toutes les richesses de l'agglomération.

## 4- une métropole festive et créative

Etre bien ensemble, faire la fête, avoir à sa disposition un grand choix de loisirs marchands ou non, le jour comme la nuit, la semaine comme le week-end, l'été comme l'hiver, sont aujourd'hui des opportunités très importantes de s'identifier à un territoire et en constituant des expressions d'identité culturelle.

Les loisirs et la fête s'ajoutent maintenant au travail comme ciment de la société.

L'organisation d'événements festifs répond à un besoin profond d'appartenance, de communion à une société locale.

La fête des lumières, le Défilé de la Biennale de la Danse, l'Art sur la place, les nuits métisses de Vénissieux, la Fête du Livre de Bron, les festivals (Jazz à Vienne, Ambronay, Nuits de Fourvière,...) et la vie nocturne sont à développer. L'implantation d'un parc à thème doit également être envisagée.

L'économie et l'ingénierie culturelle, la mise à disposition de locaux (troupes en résidence...) et pourquoi pas d'autres friches en plus des Subsistances (comme la Laiterie à Strasbourg ou la Belle de Mai à Marseille) dédiées à l'aide à la création culturelle très en amont du processus (espaces de formation, de répétition, de rencontres, ...) doivent être développées.



# une agglomération...

## ...attractive et agréable à vivre attentive à l'Homme dans sa vie quotidienne

Dans la compétition entre territoires, la différence repose indéniablement sur la capacité à construire une métropole aux multiples dimensions : écologique, festive, fonctionnelle. Respecter l'environnement, améliorer le cadre et la qualité de vie, encourager les échanges, valoriser les équipements, sont autant d'actions à mener pour rendre l'agglomération encore plus conviviale.

A l'avenir, le motif déterminant qui conduira des individus à s'installer sur un territoire, ou à y rester, sera la qualité que l'agglomération offre pour la vie quotidienne et pour le développement des projets à tous les âges de la vie : une vie sociale ouverte, des aménagements de grande qualité, des pratiques collectives favorables à la préservation de l'environnement, une actualité métropolitaine pétillante d'événements, une vie nocturne riche, un foisonnement d'activités culturelles et de loisirs, répondant à toutes les demandes : intellectuelles, ludiques, **populaires,...**

### 5- un schéma de cohérence territoriale permettant un développement urbain mieux organisé

L'aire urbaine lyonnaise doit se préparer, d'après les projections de l'INSEE, à accueillir plus de 150.000 habitants supplémentaires d'ici 20 ans pour atteindre 1.750.000 personnes, tout en s'adaptant à un vieillissement global de sa population (doublement de la population âgée de 80 ans et plus, qui atteindra près de 85.000 personnes). Aujourd'hui les 2/3 de cette croissance se localisent hors de la Communauté urbaine, le tiers restant dans l'hypercentre de l'agglomération sur Lyon et Villeurbanne.

Notre ambition doit être d'élaborer dans les meilleurs délais un schéma de cohérence territoriale à l'échelle de l'aire urbaine métropolitaine, soit près de 250 communes situées sur quatre départements, contre 55 (exclusivement situées dans le Rhône) dans la Communauté urbaine.

Cela doit nous permettre d'organiser le développement urbain dans de meilleures conditions qu'aujourd'hui en prenant mieux en compte les enjeux environnementaux (préservation et mise en valeur des espaces agricoles et naturels, qualité de l'eau, qualité de l'air...), l'équilibre des différents types d'habitat (individuel / collectif - social / privé...), l'organisation des déplacements (meilleure utilisation des infrastructures ferrées, intermodalité...) et le **polycentrisme offrant une bonne répartition des équipements et services urbains** (commerces, services publics...)



## 6 - un système de déplacements cohérent aux différentes échelles

La Région urbaine de Lyon (R.U.L.) a initié une démarche permettant aux différentes Autorités Organisatrices de Transports de se rencontrer et de travailler ensemble. L'enjeu est de construire un système cohérent de déplacements, permettant de contenir la place de l'automobile individuelle, à partir des liaisons intercités de type TER ou TGV, des liaisons périurbaines et des réseaux urbains dans la logique des Plans de Déplacements de secteurs. Nous devons arriver à une information commune (connaissance par l'utilisateur des différentes offres et de leurs articulations), une tarification et une billetterie unique telle que la "carte orange" afin de faciliter l'utilisation des différents modes de transport, et à une nouvelle architecture des autorités organisatrices de transport. La question du devenir du SYTRAL qui se pose à court terme est une occasion de traiter les problèmes de déplacements à l'échelle de l'aire urbaine.



## 7 - une politique de renouvellement urbain : faire la ville sur la ville

Les grandes opérations de la Part Dieu, de la Cité internationale, de Gerland, de Vaise, du 8ème arrondissement, du centre de Vaulx en Velin, de la Saulaie à Oullins, de la Darnaise à Vénissieux, du Confluent doivent être poursuivies.

Le devenir de la "première couronne Est" qui regroupe la majorité des grands ensembles est un enjeu majeur pour l'agglomération dans les vingt ans qui viennent. Si ces quartiers posent des problèmes complexes et si les logements subissent une vacance importante, dès aujourd'hui ils représentent des potentialités fortes de redéveloppement par leur localisation, à condition de les remettre sur le marché foncier et de les engager dans le cercle vertueux de la revalorisation.

Cette politique de renouvellement urbain doit s'appuyer sur une politique foncière audacieuse et sur la poursuite de la mise en œuvre d'une qualité urbaine ambitieuse (parcs urbains, espaces publics, espaces verts de proximité, reconquête des berges, centralités secondaires...), sans oublier l'indispensable structuration urbaine (par exemple à l'Est des voies ferrées de la Part-Dieu).

## 8 - une métropole labellisée haute qualité environnementale

Elaborer un "agenda 21" pour le développement durable permettra d'entrer dans l'ère du développement global et de progresser par rapport aux attentes de la population.

Le Grand Lyon doit mettre le développement durable au cœur de toutes ses politiques en se posant pour toutes ses actions la question des avantages et des inconvénients dans les trois domaines de l'économie, du social et de l'environnement.

Nous devons nous organiser en conséquence en créant une mission du développement durable et en installant des correspondants développement durable dans tous les services pour obtenir le meilleur niveau des normes environnementales.

Au-delà, nous devons dialoguer avec nos partenaires :

- publics quand l'échelle territoriale des problèmes à traiter est plus large que notre propre territoire (eau, déplacements, trame verte, périurbain, ...) et que les compétences se chevauchent ;
- privés, en particulier les industriels, pour améliorer encore la prise en compte des problèmes de pollution, de risques majeurs et de développement durable.

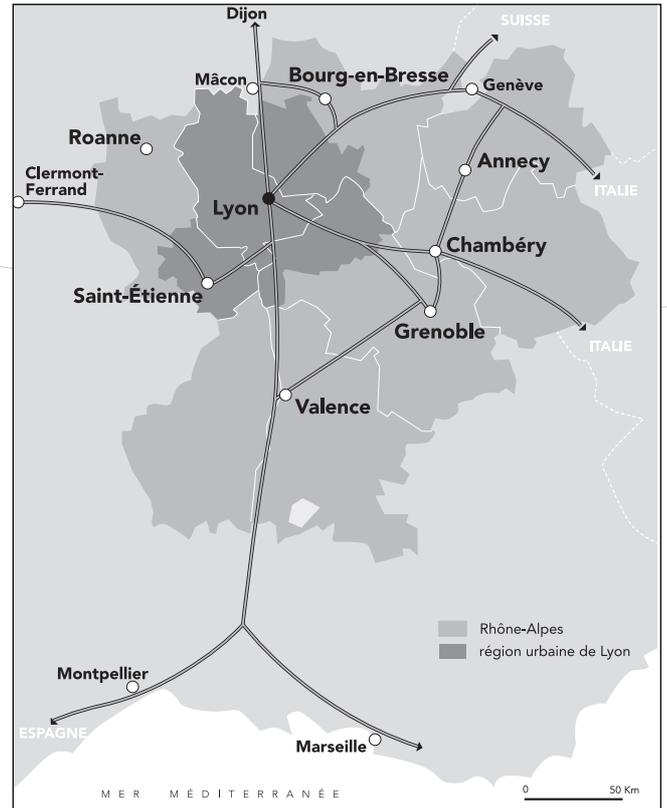
Ceci doit se faire dans un esprit de concertation aussi large que possible en amont des décisions, avec les citoyens et avec la société civile : comités d'usagers, pour former, informer et mener la concertation en permanence.

# l'agglomération dans son

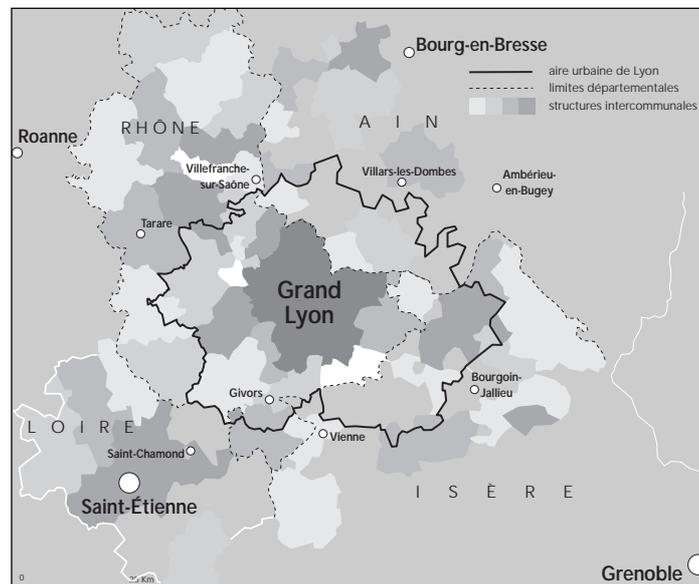
- Le carrefour lyonnais:  
du Diamant Alpin  
à l'Arc Méditerranéen



- Le réseau des Villes:  
atout essentiel de Rhône-Alpes  
en Europe

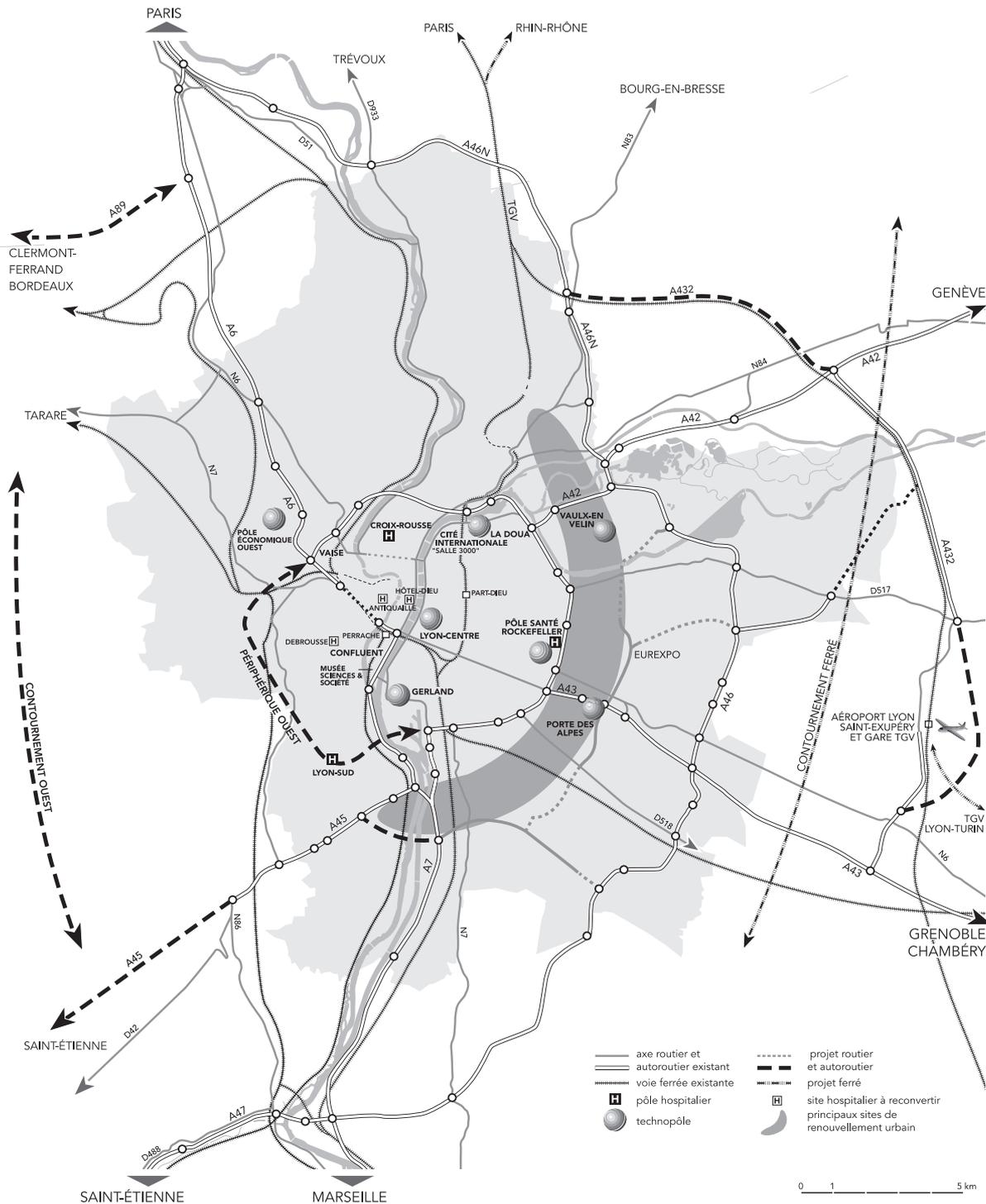


- Cap vers l'aire Métropolitaine:  
Région Urbaine de Lyon et dialogue avec  
les inter-communalités voisines



# environnement géostratégique

- Une agglomération entreprenante : réalisations et projets



Le Grand Lyon place l'Homme au cœur de son projet

# Grand Lyon

une agglomération...



...favorisant l'esprit d'entreprendre,  
et permettant à l'Homme de se réaliser par ses projets

Au-delà des mesures favorisant l'implantation d'entreprises ou du rôle d'aide au démarrage joué par les collectivités pour permettre le développement des activités de haute-technologie, un autre champ d'ingénierie de projet se révèle essentiel : celui tourné vers les personnes, pour assurer à chacun la possibilité d'être entreprenant dans son travail, aussi bien que dans sa vie sociale et culturelle.

L'avenir n'est plus aux modèles tayloriens ou fordistes, ni aux idéologies de masse toutes faites, qui concourent également à la passivité et à la déresponsabilisation des personnes.

Le siècle qui s'ouvre sera celui des individus et des entrepreneurs ; au sens de personne autonome responsable face à son travail, professionnelle et entreprenante, quelle que soit sa position dans l'entreprise ou dans la société.

Ce siècle sera aussi celui des "entrepreneurs d'humanité" car dans notre société mondialisée, la maîtrise des phénomènes collectifs et la promotion éthique personnelle et collective sont plus que jamais nécessaires. Mais avec le déclin des idéologies, il apparaît évident aujourd'hui que le bien commun ne préexiste pas. C'est une recherche et une construction collective permanentes à laquelle chaque personne, chaque "entrepreneur d'humanité" doit concourir avec les autres.

Promouvoir et soutenir l'esprit d'entreprendre est une exigence de l'avenir. L'ensemble du système éducatif, en tant que "formateur de la personne" et pas seulement "diffuseur de connaissances" est concerné au premier chef. Mais tous les acteurs de la vie économique, sociale, culturelle et politique sont aussi impliqués à un niveau ou à un autre. Car il ne s'agit pas seulement de promouvoir l'esprit d'entreprendre, il faut aussi construire un cadre favorable à l'éclosion et au développement des projets.

Les réflexions et les résultats des travaux du Schéma de Développement Économique en sont la meilleure illustration.

## 9- renforcer le potentiel économique lyonnais en alliant renouvellement du tissu existant et "nouvelle économie"

Dans la compétition européenne et mondiale entre les territoires, notre agglomération possède des atouts qui doivent impérativement être renforcés en associant le développement endogène (création d'entreprises à partir du tissu économique existant, renforcement des liaisons université - recherche - entreprises favorisant l'innovation) et le développement exogène (délocalisations publiques, attraction, prospection et accueil d'investissements externes,...)

Pour cela, le thème de l'innovation, facteur de renforcement et de renouvellement de l'ensemble du tissu économique doit être le fil rouge des politiques de développement économique. Toutes les innovations sont concernées : technologiques, sociales, organisationnelles, commerciales. L'enjeu pour la métropole est de promouvoir l'innovation et d'adapter en permanence les pratiques d'innovation à la situation du moment.

L'accent doit être mis également sur l'accueil des centres de décision (fonctions stratégiques) des entreprises qui fonctionnent de plus en plus en réseau et ne concentrent plus forcément tous les pouvoirs dans le seul siège social.



# 10

## 10- développer quelques domaines d'excellence

La force de l'économie lyonnaise réside dans sa grande diversité qui lui a permis dans le passé récent de mieux résister à la crise que d'autres territoires. Néanmoins, aujourd'hui les efforts communs doivent être portés sur quelques "clusters" (grappes d'innovations et d'activités) qui doivent nous permettre de faire émerger des pôles d'excellence reconnus :

- les sciences de la vie symbolisées par Biovision autour des biotechnologies, de la santé, de l'agro-alimentaire, de la chimie, de la pharmacie, de la médecine et de l'environnement ;
- le numérique (télécommunications, médias et technologies) symbolisé par Infogrames, n° 2 mondial du jeu vidéo, autour de l'informatique, des logiciels, des services en ligne, des télécommunications (centres d'appels...) et du multimédia et de l'image ;
- la logistique générée par le "carrefour lyonnais" qui doit nous permettre de prendre place dans le réseau Rotterdam - Barcelone grâce à l' "Alliance logistique" mise en place à l'échelle de la Région urbaine de Lyon.

# 11

## 11- une politique d'animation économique fondée sur le "comment faire ensemble"

Nous devons être à l'écoute des acteurs économiques, de leurs projets, de leurs innovations et de leurs expérimentations. Il faut faciliter la réalisation et le développement de ces projets dans l'esprit du Plan d'actions pour une métropole technopolitaine mis en œuvre depuis deux ans : concertation, circulation de l'information, évaluation partagée, règles de pilotage claires et acceptées par tous, partenariat actif entre tous les acteurs (chambres consulaires, université, recherche, collectivités locales, syndicats professionnels, entreprises, syndicats de salariés, ...). L'agglomération lyonnaise pourrait également s'inspirer utilement de l'exemple grenoblois dans sa recherche d'une plus grande cohésion. Cette démarche est le meilleur moyen de rendre plus efficaces les politiques d'internationalisation de notre économie, d'innovation technique et sociale permanente et de développement de l'esprit d'entreprendre.

# 12

## 12- aider et valoriser l'économie sociale

Lyon a une forte tradition d'économie et d'innovation sociales (Economie et Humanisme, ARAVIS, Habitat et Humanisme, Organisations Non Gouvernementales humanitaires, PLIES, Chronique et Semaines Sociales, ...). Cette tradition doit être confortée. Bien qu'ayant un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale, l'agglomération lyonnaise possède encore des zones très touchées par le chômage. De nombreuses actions visent à améliorer cette situation, à lutter contre l'exclusion et à développer l'employabilité des personnes, en particulier dans le cadre d'une économie plus solidaire. Les politiques d'insertion doivent être privilégiées par tous les moyens ("écoles de la deuxième chance", culture, environnement, proximité, sécurité ...); les groupements d'employeurs encouragés pour donner un statut au travers d'un contrat à durée indéterminée ("contrat d'activités") à des travailleurs qui enchaînent les contrats à durée déterminée (CDD). Il n'est pas concevable de laisser sur le bord du chemin des personnes en recherche d'emploi alors que le chômage diminue globalement et que des pénuries de main d'œuvre se font jour et vont se développer dans certains secteurs.



## une agglomération...

... favorisant les apprentissages tout au long de la vie  
préparant l'Homme en devenir

Au delà des indispensables connaissances théoriques et académiques, l'éducation et l'enseignement sont appelés à s'ouvrir à des missions nouvelles en prise directe avec les réalités d'aujourd'hui (formation du jeune citoyen, apprentissage des Technologies d'Information et de Communication,...). Les acteurs de l'éducation mais aussi de nombreux partenaires cherchent à bâtir aujourd'hui une véritable "ville apprenante". Qu'il s'agisse des enjeux relatifs aux Technologies de l'Information et de la Communication, aux langues étrangères, à l'ouverture culturelle, au débat public, à l'entrepreneuriat, à l'environnement, aux relations inter-générationnelles, l'éducation est une exigence qui concerne les plus jeunes dès l'école maternelle et primaire, les adolescents imaginant leur métier mais aussi les adultes et les plus âgés, qui devront s'adapter en permanence aux changements technologiques, économiques et sociaux.

Les Anglo-saxons parlent de "learning city". Notre ambition est encore plus grande puisque nous pensons qu'il est indispensable de mettre l'accent sur l'éducation à la vie en société et à la citoyenneté. En effet, seule la construction collective d'un nouveau contrat social à partir des aspirations individuelles nous permettra d'aborder le XXIème siècle avec une société moins éclatée et plus solidaire, moins violente et plus apaisée. L'éducation et la formation apparaissent donc bien comme un domaine d'action prioritaire pour relever les défis, et comme le lieu privilégié où doit se construire dès le plus jeune âge le projet local **partagé**.

### 13- l'accès à la société numérique

La maîtrise et l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication par le plus grand nombre est indispensable pour l'avenir. Nous observons aujourd'hui à la fois un retard dans ce domaine par rapport à d'autres pays et une floraison d'initiatives multiples (politique gouvernementale, "start-up", sites associatifs, offre de formation ...).

L'agglomération lyonnaise dispose d'atouts majeurs dans le domaine du logiciel qu'elle doit valoriser au service du plus grand nombre.

Les pouvoirs publics ont une responsabilité importante pour aider à cette appropriation. Au-delà des enjeux que représentent les réseaux, les lieux d'accès et la formation, ils doivent mettre en ligne un maximum de services en direction des habitants et surtout les fédérer dans un portail d'agglomération qui permettra à la fois de familiariser la population à ces techniques en offrant un bouquet de services organisés et lisibles et de donner une visibilité à l'agglomération sur la " toile " mondiale (une adresse unique, un référencement acquis ...).

L'enjeu est ainsi de constituer progressivement un véritable espace public sur la toile, support de services et d'information, lieu de débat et de participation, outil de transmission de valeurs collectives, espace de rencontre, outil de préservation des codes collectifs.

## 14- la participation à la société du savoir

Nous vivons du fait de la mondialisation dans un monde de plus en plus technique, de plus en plus complexe, dont la compréhension du fonctionnement devient très difficile et produit de plus en plus "d'exclus de la connaissance". De plus, des questions éthiques générées par l'utilisation des technologies apparaissent (industrialisation de la recherche et acceptabilité du progrès technique...) dans de nombreux domaines : organismes génétiquement modifiés, clonage, brevetabilité du vivant, biodiversité ... Nous devons développer une véritable éducation dans ces domaines en soutenant et en faisant travailler en réseaux des opéra-

tions et des équipements comme "La main à la pâte", Ebullisciences, Captiva, le Planétarium, ... mais aussi toutes les institutions qui détiennent un savoir utile à la formation d'un citoyen mieux éclairé .

Le "Musée" des Sciences et Sociétés qui va prendre place au Confluent, permettra de familiariser la population à ces questions, et organisera des débats citoyens sur tous ces thèmes en imaginant la tenue régulière à Lyon de "controverses", réunissant spécialistes, élus, citoyens, et permettant d'éclairer ces chemins nouveaux.



## 15- la formation

Aujourd'hui, plus que jamais, il n'y a de richesse que d'homme et d'intelligence. Les territoires qui gagnent sont ceux qui sont capables de former, d'attirer et de retenir les compétences indispensables au fonctionnement de l'économie et de la société. Les ressources humaines sont un atout stratégique majeur. La formation à tous les niveaux et à tous les âges de la vie (formation continue) doit donc être privilégiée. L'agglomération lyonnaise représente un bassin d'emplois important et de bonne qualité, mais ses atouts doivent être valorisés, entretenus et renouvelés en permanence. Les axes d'excellence (lien fort entre les éta-

blissements d'enseignement et les entreprises, ouverture de l'offre de formation sur l'extérieur et l'international, investissement dans des pédagogies innovantes ...) doivent être identifiés et soutenus dans les différents niveaux de formation (de la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône - S.E.P.R. - aux Ecoles Normales Supérieures). Dans le domaine de l'insertion professionnelle, les écoles de la deuxième chance, les formations en alternance doivent permettre de donner ou redonner un emploi à ceux qui sont exclus du marché du travail aujourd'hui, alors qu'apparaissent des pénuries de main d'œuvre dans certains secteurs.

## 16- l'éducation pour vivre ensemble égaux et différents

L'autonomie des personnes se développe, les bouleversements que subit notre société déstructurent les relations sociales traditionnelles, les gens sont déboussolés et ne comprennent pas toujours ce qui se passe. Ces changements rapides génèrent de la violence contre les autres (racket, ...), les institutions (transports et services publics ...) et même contre soi (drogue, suicide, maladies mentales ...). Seule l'éducation peut à long terme préserver notre capacité à vivre ensemble. Cela

passé d'abord par la socialisation dès le plus jeune âge en associant la famille, l'école et les activités périscolaires (comme dans les contrats éducatifs locaux) et en rappelant que le contrat social produit des droits mais aussi des devoirs (respect des autres et des biens collectifs). Cela passe ensuite par l'apprentissage de la délégation et de la représentation préparant à la citoyenneté (conseils de classe, d'école, conseils municipaux d'enfants et de jeunes, exercice du droit de vote ...)

# pour

une agglomération...

...mettant en œuvre une démocratie plus participative  
au service de l'Homme citoyen

L'éloignement des citoyens du devoir électoral, la tentation populiste et la montée du syndrome NIMBY ("not in my back yard" – "pas dans mon jardin") doivent nous amener à nous interroger. Face au nombre croissant de femmes et d'hommes disposant de plus en plus d'autonomie et aspirant à être les acteurs de leur propre vie, il devient indispensable de réinstaurer le dialogue et la concertation et de systématiser le débat public. Seule la pratique du débat citoyen remettra au goût du jour la notion d'intérêt général construit collectivement, sans laquelle bien des projets et des aspirations resteront en suspend.

La vie en société ayant besoin de règles et de contrats, l'enjeu est bien celui de l'apprentissage collectif où tous les acteurs ont leur place dans un système complexe de gouvernance rassemblant élus, institutions, forces vives et société civile.

L'évolution de notre système de pensée et de nos modes de gestion s'avère nécessaire pour faire face à cette situation, en développant une culture du droit à la parole, à l'expression, et à la participation. Sans oublier de réintroduire un équilibre entre les droits et les devoirs au travers de la notion de responsabilité, de construction collective du bien commun et de l'intérêt général. Cela passe d'abord par la reconnaissance de chacun et de ses projets, en remplaçant par exemple l'assistance par la reconnaissance, redonnant ainsi espoir en eux aux individus les plus en difficulté. Il ne s'agit pas - bien au contraire - de remettre en cause la légitimité des élus à décider, mais de faire précéder les phases de décision par des phases d'information, de concertation, de large débat public permettant de mieux légitimer les décisions prises et d'accélérer ensuite les processus de mise en œuvre. Cohésion et lien social s'en trouveront ainsi **renforcés**.



## 17 - partir des habitants

L'aspiration à une démocratie plus participative implique de travailler en permanence et le plus en amont des décisions à prendre avec les citoyens et les associations dans les domaines de l'information, de la concertation et de la participation. Cet état d'esprit exige des règles claires qui devront être transcrites dans une Charte, mais aussi des actions de formation en direction des habitants telles qu'elles sont prévues dans le contrat de ville qui vient d'être voté (habitants relais) ; voire la mise en œuvre de contre-expertises permettant de nourrir un débat véritablement contradictoire. Il conviendra aussi d'organiser régulièrement des appels à projet thématiques permettant de susciter et d'aider les initiatives citoyennes et l'esprit d'entreprendre.



## 19- le dialogue avec les intercommunalités voisines : la conférence des intercommunalités de l'aire urbaine dans le cadre de la Région urbaine de Lyon (RUL)

La gestion du bassin de vie, espace économique pertinent vécu par 1 600 000 habitants passe par une collaboration avec les communautés de communes qui se sont progressivement installées autour de notre communauté urbaine qui n'a pas vocation à s'étendre aux 250 communes de l'aire urbaine métropolitaine. Les premières réunions de travail sont très encourageantes. La réflexion sur les déplacements dans le cadre de la RUL, celles sur la préparation de la Directive Territoriale d'Aménagement avec l'Etat, nous autorisent à imaginer d'élaborer ensemble un schéma de cohérence territoriale dès que la loi solidarité et renouvellement urbain aura été votée et de travailler ensemble sur des projets d'intérêt commun (déplacements, développement économique, urbanisme commercial, protection de l'environnement, ...)

Cette démarche menée dans le cadre de la RUL n'empêche pas des réflexions ou des actions conduites à un niveau plus large, par exemple avec Grenoble et Saint Etienne ou dans le cadre du réseau des huit grandes agglomérations rhonalpines.

## 18- mise en œuvre de la loi "Chevènement"

En attendant l'élection au suffrage universel du Conseil de Communauté qui ne manquera pas d'être la prochaine étape de l'histoire de l'intercommunalité en France, nous devons mettre en œuvre la loi Chevènement (renforcement et simplification de la coopération intercommunale) :

- exercice de nouvelles compétences (insertion, prévention de la délinquance, pollution de l'air, nuisances sonores ...) avec pour certaines la nécessité de définir ce qui est d'intérêt communautaire (culture, sports, socio-culturel et socio-éducatif, logements des plus défavorisés ...)

- passage à la taxe professionnelle unique générant un espace économique fiscalement homogène sur les 55 communes du Grand Lyon

- volonté de répondre au besoin de plus de proximité qui doit se traduire par un exercice mieux territorialisé, une certaine déconcentration des services rendus par la Communauté urbaine et une contractualisation avec les communes (Rillieux la Pape,...) ou des groupements de communes (Val de Saône, ...) qui doivent conserver un rôle moteur dans le développement local.

## 20- le conseil de Développement

Placé auprès du Président de la Communauté urbaine, il permettra à la société civile d'être associée au développement de l'agglomération, comme le prévoit la loi " Voynet " (Aménagement et développement durable du territoire) dans son article 23.

Composé de représentants des institutions, de personnalités qualifiées, de représentants d'associations et de citoyens, il aura pour principales missions :

- la veille sur les problèmes et les enjeux de société
- la réflexion permanente et partagée sur toutes les grandes questions concernant l'agglomération
- l'animation d'un lieu de débats à partir de ces questions
- d'être consulté sur le projet d'agglomération, sa mise en œuvre et son suivi-évaluation.

Il pérennisera en quelque sorte l'esprit participatif de la démarche "Millénaire 3" et jouera également le rôle de concertation et de médiation au niveau de l'agglomération, aidant ainsi l'émergence de nouveaux projets.



# Démarche et Millénaire 3 ...continue

La démarche Millénaire 3, démarche citoyenne exemplaire, a contribué à renforcer une véritable relation de confiance entre la société civile et le Grand Lyon. Elle redonne à chacun le goût d'un débat public véritable, elle favorise la mise en réseau d'acteurs provenant d'horizons très divers, elle donne de la visibilité aux forces montantes de la métropole et aux acteurs qui ne font pas partie des groupes dominants de la cité, enfin elle a aidé l'émergence de nouveaux projets portés par la société civile.

Il faut que la dynamique engagée se poursuive. L'accent devra être mis à l'avenir, d'une part sur la nécessité de développer le sentiment d'un enjeu de développement de la métropole partagé par tous, au-delà des positions et des secteurs d'appartenance de chacun, d'autre part sur l'impératif de faire toute leur place aux projets portés par la société civile, dans le cadre des axes de développement adoptés par la collectivité.

## 21 - Millénaire 3

### • pérennité de la démarche

Ce type de réflexion prospective et stratégique doit être, on le voit bien dans d'autres villes européennes, permanent car dans un monde incertain, où l'environnement évolue sans cesse. Il faut sans arrêt être en veille.

### • la Mission Prospective et Stratégie d'Agglomération

Elle devra à la fois animer le Conseil de Développement et poursuivre la réflexion prospective et stratégique interne à la Communauté urbaine, avec des correspondants prospective dans les services, chargés de faire le lien entre la réflexion prospective, la mise en œuvre du projet, les politiques communautaires et les besoins des services.

### • suivi - évaluation, adaptation

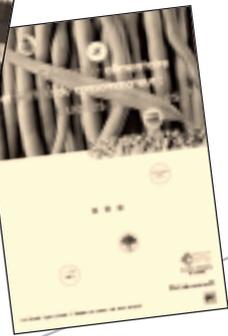
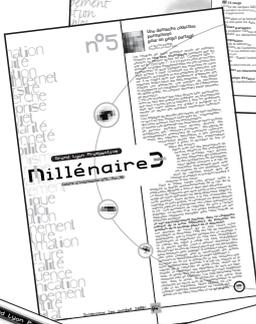
La Mission Prospective sera également chargée du suivi et de l'organisation de l'instance d'évaluation du projet d'agglomération dans le cadre du premier Plan stratégique de mise en œuvre et proposera les adaptations éventuellement nécessaires en fonction des évolutions constatées du contexte.

### • initiatives innovantes

Dans le droit fil de ce qu'a initié la Mission Prospective, les initiatives intéressantes nées des multiples innovations et expérimentations proposées par les institutions et la société civile seront suscitées, soutenues et valorisées par le Grand Lyon et ses services.



# INITÉ



# LES [PUBLICATIONS] Millénaire3



## Les Lettres d'Information

- n°3 Les 5 défis  
n°5 Les axes stratégiques du projet d'agglomération

- n°7 Les outils du développement

## Les News Letters Eurocités

- n°1 Bilbao - fev.r 99  
n°2 Stuttgart - mars 00  
n°3 Turin - avril 99  
n°4 Munich - mai 99  
n°5 Malmö - juin 99  
n°6 Birmingham - sept.99  
n°7 Barcelone - oct. 99  
n°8 Stockholm - déc. 99

- n°9 Nancy - janv. 00  
n°10 Utrecht - fev. 00  
n°11 Lille - avril 00  
n°12 Leeds - mai 00  
n°13 Nantes - juillet 00  
n°14 Brno - août 00  
n°15 Lyon - sept. 00

## Les Cahiers Millénaire 3

- n°1 Le thème de l'homme, à la convergence de l'identité lyonnaise et du projet d'agglomération  
n°2 L'analyse socio-culturelle des habitants de l'agglomération lyonnaise : spécificités et évolutions  
n°3 L'économie dans l'agglomération lyonnaise  
n°4 Les impératifs de l'environnement aujourd'hui  
n°5 Le vieillissement de la population et ses conséquences  
n°6 L'avenir du travail et de la formation  
n°7 Quelle éducation pour le XXIème siècle ?  
n°8 Citoyenneté et insertion  
n°9 La gouvernance  
n°10 La société lyonnaise en mouvements : sports, cultures, solidarités, entreprises  
n°11 Les loisirs, reflets des nouvelles pratiques sociales et source de développement économique  
n°12 Construire le développement sans exclure (Club Prospective Rhône-Alpes)  
n°13 La santé, enjeux de développement humain et source de développement économique  
n°14 L'agglomération lyonnaise en perspectives : l'exemple du quartier Moncey  
n°15 Violence et sécurité  
n°16 Les enfants et les jeunes dans l'agglomération  
n°17 Intelligence et développement de la cité  
suppl. Petit répertoire des lieux et des initiatives contribuant à la vie des idées dans l'agglomération  
n°18 L'éducation saisie par les nouveaux médias?  
n°19 Les politiques culturelles  
suppl. Quelle reconnaissance du hip - hop et des cultures émergentes ?  
n°20 Mémoires et identités de l'agglomération lyonnaise  
n°21 Une agglomération compétitive et rassemblée : 21 priorités pour le XXI<sup>ème</sup> siècle  
suppl. De la démarche prospective au projet d'agglomération  
n°22 L'ère de l'information : enjeux économiques, sociaux et démocratiques  
suppl. Société de l'information : l'agglomération lyonnaise en projets

## les dossiers thématiques

- n°1 Danse et vie nocturne  
n°2 Luna park, parcs à thèmes et fêtes foraines  
n°3 Les Aquariums (à paraître)

## les autres publications

Les étudiants et l'initiative, (Ville de Lyon - document réalisé par des étudiants des différents écoles de l'agglomération lyonnaise)

Sécurité alimentaire et santé du consommateur : quelles stratégies ?  
(par A.P.E., la Junior Entreprise de l'ISARA)

Paroles de jeunes (N°1 de la revue "Question d'avenir")

L'insertion, une valeur ajoutée pour l'entreprise (actes du colloque Transagora 99)

Droits de l'enfant, des exemples au quotidien (document SLEA/COFRADE)

Le guide Millénaire 3 des lieux favorisant les initiatives et la vie des idées dans l'agglomération lyonnaise

"Bouge ta ville" : l'agglomération expliquée aux enfants (Editions du Moutard/Millénaire 3)

Si vous voulez recevoir nos publications, faites parvenir votre demande à l'adresse ci-dessous

Le Grand Lyon "Mission prospective et stratégie d'agglomération"

20, rue du Lac-BP 3103 69399 LYON cedex 03 ou par fax au : 04 78 63 48 80



laissez

votre

<http://www.millenaire3.com>

empreinte!

Millénaire 3 expérimente une nouvelle façon pour les citoyens de communiquer et de participer au débat public.

Avec

Inventons les années 2000!

Le Grand Lyon place l'Homme au cœur de son projet

Mission  
"prospective  
et stratégie  
d'agglomération"

Grand Lyon  
20, rue du Lac  
69003 LYON

Contact :  
Jean-Loup MOLIN  
Tél. 04 78 63 46 78

Patrick LUSSON  
Tél. 04 78 63 46 65  
Fax: 04 78 63 48 80

Mel :  
millenaire3@grand  
lyon.org

